

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 25 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 18 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes et à huis clos pour raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE.

Etaient présents :

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Monique PARTHENAY, Nathalie CHANTEREAU, Laurence LANCERON,
MM : Patrick LAFARGE, Eric VERGER, Pierre LEVEQUE, Bruno GAUTIER, Jérémy AUMONT, Jean-Maurice SABATER, Théo MORILLON, Jean-Jacques LOUGEZ

Excusée : Laëtitia FRANCK PRUDENZANO

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 13

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Convention pour création d'un point d'eau pour la défense incendie à GUITRES,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021,
- Vote du budget de la commune 2021,
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 30 à huis clos pour raisons sanitaires. Monsieur Jean-Yves DANÉY, Trésorier de la commune, a été invité à participer à la séance pour la présentation du budget.

1 – Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu de la séance du 4 mars 2021 est approuvé à l'unanimité, 13 pour.

2 - Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Eric VERGER est nommé secrétaire de séance.

3 – Convention pour création d'un point d'eau pour la défense incendie à GUITRES

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a le projet de créer une réserve d'eau pour la défense incendie des habitations au bout de la rue de la Cadois. Il explique que les

exploitations de Monsieur Olivier MESLONG et de la SCI TRIANGLE D'OR doivent également dans le cadre de leur activité avoir un dispositif de lutte contre les incendies. Monsieur le Maire leur a proposé de mener ce projet ensemble ; les frais seraient ainsi divisés par trois, et l'installation bénéficierait à tous. Monsieur MESLONG est favorable au projet, le dirigeant de la SCI TRIANGLE D'OR ne souhaite pas participer.

Monsieur le Maire propose donc de monter le projet avec Monsieur MESLONG et demande au conseil l'autorisation de signer une convention visant à définir les conditions d'installation, de financement et d'entretien d'un point d'eau incendie.

Le conseil approuve la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention à l'unanimité des présents, 13 pour.

4 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la fiscalité directe et donne la parole à Monsieur le Trésorier.

Monsieur le Trésorier explique que la taxe d'habitation qui n'est plus versée à la commune va être compensée par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (22,89 %). Il convient donc de voter le taux de la taxe foncière sur le bâti égal à la somme de la part communale et la part départementale, soit 43,63 % (20,74 + 22,89).

Monsieur le Maire propose donc de voter les taux suivants :

- 43,63 % pour la taxe foncière bâti,
- 43,46 % pour la taxe foncière non bâti

Les deux taux sont votés à l'unanimité des présents, 13 pour.

5 - Vote du budget de la commune 2021

Monsieur DANEY et Monsieur VERGER présentent le budget de la commune (voir feuilles annexées).

Monsieur le Maire propose :

- un budget en fonctionnement à l'équilibre pour un montant de 925 202,45 euros
- un budget en investissement à l'équilibre pour un montant de 672 623,93 euros.

Le budget de la commune est voté à l'unanimité des présents, 13 pour.

6 - Informations et questions diverses

Pas d'information et de question.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	193 030,00	0,00	184 100,00	184 100,00	184 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	283 310,00	0,00	277 220,00	277 220,00	277 220,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	61 050,00	0,00	72 992,00	72 992,00	72 992,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		552 390,00	0,00	552 312,00	552 312,00	552 312,00
66	Charges financières	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		50,00	50,00	50,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		580 640,00	0,00	565 362,00	565 362,00	565 362,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	325 577,07		349 277,87	349 277,87	349 277,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 404,95		10 562,58	10 562,58	10 562,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		326 982,02		359 840,45	359 840,45	359 840,45
TOTAL		907 622,02	0,00	925 202,45	925 202,45	925 202,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	925 202,45
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	32 064,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
73	Impôts et taxes	440 408,00	0,00	457 947,98	457 947,98	457 947,98
74	Dotations et participations	196 642,00	0,00	179 262,75	179 262,75	179 262,75
75	Autres produits de gestion courante	22 150,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des recettes de gestion courante		693 764,00	0,00	681 010,73	681 010,73	681 010,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		693 964,00	0,00	689 410,73	689 410,73	689 410,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		693 964,00	0,00	689 410,73	689 410,73	689 410,73

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	235 791,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	925 202,45
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	359 840,45
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	20 113,00	0,00	8 929,00	8 929,00	8 929,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 297 265,48	105 400,00	406 200,80	406 200,80	511 600,80
	Total des dépenses d'équipement	1 317 378,48	105 400,00	415 129,80	415 129,80	520 529,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 471,42	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses financières	38 471,42	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 355 849,90	105 400,00	432 129,80	432 129,80	537 529,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 355 849,90	105 400,00	432 129,80	432 129,80	537 529,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	135 094,13
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	672 623,93
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	216 252,48	193,33	15 816,00	15 816,00	16 009,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	216 252,48	193,33	15 816,00	15 816,00	16 009,33
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	32 324,00	0,00	55 473,35	55 473,35	55 473,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	381 901,57	0,00	240 300,80	240 300,80	240 300,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	415 225,57	0,00	296 774,15	296 774,15	296 774,15
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	631 478,05	193,33	312 590,15	312 590,15	312 783,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	325 577,07		349 277,87	349 277,87	349 277,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 404,95		10 562,58	10 562,58	10 562,58
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	326 982,02		359 840,45	359 840,45	359 840,45

CHASSORS - COMMUNE DE CHASSORS - 21200 - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	958 460,07	193,33	672 430,60	672 430,60	672 623,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	672 623,93
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	359 840,45
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.